



OSUI

Lycée Français International Louis-Massignon
BP6
27 182 Bouskoura Ville verte
Maroc

Tél : +212 5 22 88 86 00
www.osui.org

S.E. António Guterres
Secrétaire Général Nations Unies
New York, NY 10017 USA

Casablanca, le 20 février 2019

Objet: Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

Honorable Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que l'Office Scolaire et Universitaire International (OSUI), qui constitue un réseau de 10 établissements scolaires du primaire au lycée (niveau secondaire préparant au Baccalauréat) répartis dans tout le Maroc soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. Par cette lettre, nous exprimons notre volonté de soutenir le Global Compact dans la promotion de ces principes, et allons faire une déclaration publique de cet engagement à nos parties prenantes et au public au sens large.

Nous nous engageons également auprès du Global Compact des Nations Unies à participer de la manière suivante : (1) Promouvoir les dix principes auprès de l'ensemble des acteurs et partenaires de nos établissements scolaires (élèves, parents, enseignants, direction et partenaires) (2) Promouvoir et réaliser des projets en matière d'éducation pour tous, d'environnement et de développement durable (3) Mettre à disposition du Réseau local du Global Compact nos amphithéâtres et nos salles de réunion pour le bon déroulement de leurs événements et y participer de façon active.

Nous convenons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication d'une Communication sur l'Engagement (COE), décrivant les efforts de notre organisation pour soutenir la mise en œuvre des 10 principes et de s'engager auprès du Global Compact. Nous soutenons la responsabilité publique et la transparence. Par conséquent, nous nous engageons à publier nos rapports d'activités ou Communications sur l'Engagement dans un délai de deux ans maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite tous les deux ans, telle que préconisée par ladite Communication du Global Compact.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma haute considération

P.O.



Christophe Benmimoune-Wisniewski

P/O Proviseur au nom de la coordinatrice de l'OSUI